



Daniel Turcotte, Ph. D., T.S.

Les transferts de connaissances entre la recherche et la pratique clinique

Les transferts de connaissances entre la recherche et la pratique clinique est un sujet qui alimente les discussions depuis fort longtemps en travail social. Déjà, en 1922, dans son ouvrage *What is Social Casework?*, Mary Richmond signalait l'importance de la recherche pour guider la pratique. Mais son appel en faveur d'une approche plus scientifique du travail social n'a pas toujours reçu l'attention souhaitée, même si le sujet est toujours demeuré présent dans l'histoire de la profession. Ainsi, au début des années 1960, la pertinence de fournir une formation en recherche aux intervenantes sociales¹ faisait l'objet de débats, alors que vers le milieu des années 1970, l'enjeu principal s'est déplacé autour de l'utilisation de la recherche dans l'enseignement et l'intervention en service social (Rubin et Rosenblatt, 1984). Avec l'émergence, à la fin des années 1990, de l'approche basée sur des données probantes, la référence aux données de recherche comme fondements de l'action est devenue un incontournable pour plusieurs observateurs. Néanmoins, l'examen de la pratique quotidienne du travail social laisse toujours l'impression que recherche et intervention s'inscrivent dans deux univers distincts, et ce, en dépit d'efforts soutenus dans certains milieux pour faciliter l'accessibilité aux données de recherche (Shera et Dill, 2012).

Pour certains, cette situation a un caractère particulièrement préoccupant puisque plusieurs disciplines professionnelles comme la médecine, le *nursing* et la psychologie se sont engagées sur la voie de la pratique basée sur des données probantes. Mais, pour d'autres, il n'y a pas matière à s'inquiéter, car la préservation d'une saine distance entre recherche et intervention est une condition essentielle au maintien de la créativité, du sens critique et de l'originalité dans la pratique, bref un rempart contre l'homogénéisation de la pratique (McCoyd, Johnson, Munch et LaSala, 2009). Pour tenter de voir plus clair dans les rapports actuels entre l'univers de la recherche et celui de l'intervention, trois sujets seront brièvement abordés. Ils portent sur l'insistance de certains observateurs à privilégier l'utilisation des données de recherche dans l'intervention, les fondements actuels des décisions professionnelles des travailleuses sociales et les diverses positions en regard de la pratique basée sur des données probantes. En conclusion, quelques pistes susceptibles d'ouvrir sur des changements dans les rapports entre la recherche et la pratique seront explorées.

L'insistance sur l'utilisation des données de recherche

Pourquoi est-il aussi important aux yeux de certains observateurs que les travailleuses sociales s'appuient sur les résultats de la recherche pour planifier et réaliser leurs interventions? Certains seront sans doute tentés de répondre que ces observateurs sont principalement motivés par le désir d'alimenter le sentiment d'utilité sociale des chercheurs, puisque c'est principalement des milieux universitaires qu'émane cette pression à l'utilisation des données de recherche. Mais cette explication, bien qu'elle puisse contenir une part de vérité, serait un peu simpliste. L'explication tient surtout à l'attente, tant chez les décideurs politiques, les gestionnaires d'organismes et les usagers des services, que les actions effectuées par les professionnels représentent la meilleure option possible pour venir en aide aux personnes en difficulté. Or, le choix d'une meilleure option ne peut se faire qu'après avoir passé en revue un ensemble de possibilités et sélectionner, sur la base d'informations valides, celle qui est la plus appropriée à la situation. Il s'agit là d'un processus qui rejoint

la pratique basée sur des données probantes, laquelle peut être définie comme une démarche qui conduit à déterminer son plan d'action en reproduisant ou en transposant des interventions qui, sur la base d'évaluations rigoureuses, se sont révélées efficaces (Shera et Dill, 2012). En misant sur des connaissances élaborées selon une méthodologie conforme aux critères de scientificité, le processus de prise de décision privilégié dans la pratique basée sur des données probantes se présente comme une solution alternative aux décisions basées sur des critères arbitraires tels l'autorité, le consensus, la tradition, la popularité ou l'expérience (Gambrill, 2011).

Dans un contexte caractérisé par une augmentation continue des recherches sur l'efficacité relative de différentes modalités d'intervention et, avec le développement des technologies de l'information, par une accessibilité accrue de ces recherches, la population s'attend à ce que les professionnelles appuient leurs décisions sur des assises scientifiques solides. Or, ce n'est pas nécessairement le cas en travail social.

Les fondements des décisions professionnelles

Certains travaux sur les fondements des pratiques professionnelles en travail social suggèrent que les résultats de recherche viennent en fin de liste des sources sur lesquelles s'appuient les travailleuses sociales au moment de l'élaboration de leur plan d'intervention. C'est davantage en s'inspirant des modèles de pratique qui jouissent de popularité, en s'appuyant sur les façons de faire traditionnelles, en misant sur les suggestions de leurs collègues et en puisant dans leur propre expérience de pratique que les professionnelles prennent leurs décisions (Chaffin et Friedrich, 2004). Sans être inadéquates, plusieurs de ces sources d'information ont comme limite de ne pas avoir fait la preuve formelle de leur efficacité, ce qui peut se traduire par la mise en place de services qui sont inefficaces, voire iatrogéniques (Pignotti et Thyer, 2009). Comme le mentionne Gray (2001), lorsque les plans d'intervention ne s'appuient pas sur des bases solides, quatre scénarios peuvent se produire : 1) des interventions inefficaces sont mises en place; 2) des interventions qui sont plus dommageables que bénéfiques sont réalisées; 3) des interventions qui pourraient se révéler bénéfiques ne sont pas utilisées; et 4) des interventions qui sont inefficaces ou dommageables ne sont pas arrêtées.

Privilégier une pratique basée sur des données probantes ne signifie pas pour autant la mise à l'écart des connaissances expérientielles acquises au fil de l'expérience professionnelle ou des préférences exprimées par le client. Les connaissances tirées de la recherche, les valeurs, les préférences et les attentes du client de même que l'expertise du professionnel doivent être prises en compte de façon combinée au moment de la détermination du plan d'intervention. D'ailleurs, certains auteurs suggèrent que l'expression « pratique basée sur des données probantes » (*evidence-based practice*) soit remplacée par « pratique éclairée par des données probantes » (*informed-based practice*) (Nevo et Slonim-Nevo, 2011), « pratique guidée par des données probantes » (*evidence guided practice*) (Gitterman et Knight, 2013) ou modèle multidimensionnel de la pratique basée sur des données probantes (*multidimensional evidence-based practice model*) (Petr et Walter, 2009) pour mieux refléter l'importance de combiner les perspectives de la recherche, du professionnel et des usagers.

Mais il n'y a pas que les sources d'information à la base du plan d'intervention qui sont en cause. La nature même du processus de prise de décision des professionnelles entre en jeu dans la difficulté d'introduire les données de recherche dans la pratique. Alors que la pratique basée sur des données probantes s'appuie sur le postulat que les décisions cliniques s'inscrivent dans un processus rationnel de prise de décision, processus caractérisé par l'identification du problème, l'examen de l'éventail des options possibles et le choix d'une solution après avoir apprécié les faiblesses et les forces de chacune des options, les observations en situation réelle révèlent une démarche fort différente. Devant une décision à prendre, les professionnelles vont plutôt s'appuyer sur des situations antérieures qui présentent plus ou moins de similitudes avec la situation présente et elles vont privilégier une solution déjà utilisée qui s'est révélée satisfaisante. Face à une situation inédite, pour laquelle elles n'ont pas de référence, elles vont consulter un collègue de confiance, qui

va lui-même puiser dans son propre répertoire d'expériences pour suggérer une solution. Cette modélisation du processus de prise de décision utilisé en situation réelle laisse donc transparaître que la prise en considération des données de recherche ne s'inscrit pas naturellement dans la démarche d'élaboration du plan d'intervention des travailleuses sociales. Mais il ne s'agit pas du seul obstacle qui se dresse entre la recherche et l'intervention.

Les positions en regard de la pratique basée sur des données probantes

La faible pénétration des résultats de recherche dans l'univers de l'intervention a été examinée à la fois du point de vue des milieux de la recherche et des milieux d'intervention. Reconnaissant l'inaccessibilité de certains de leurs travaux et la méconnaissance de leurs activités, les milieux de la recherche ont fait ces dernières années des efforts considérables pour tenter de diffuser plus largement leurs résultats et ont intensifié leurs travaux en matière de transfert des connaissances (Larrivée, Hamelin, Brabant et Lessard, 2012). L'identification de plusieurs entraves à l'utilisation des connaissances résulte de ces efforts. Certaines sont reliées à la nature des résultats de la recherche (faible qualité, manque de pertinence), d'autres aux efforts de diffusion (manque d'accessibilité au moment opportun, compétences insuffisantes pour juger de la valeur des recherches, difficulté de se maintenir à jour), à la position de l'intervenante (fermeture concernant la recherche) et au contexte organisationnel (absence d'incitatif, ressources insuffisantes, absence de leadership) (Larrivée et al., 2012). Selon Yunon et Fengshi (2009), trois conditions sont nécessaires pour que la recherche obtienne véritablement un rayonnement dans la pratique : 1) celle-ci doit être pertinente pour les intervenantes; ces dernières 2) doivent disposer de temps et des ressources suffisantes pour s'y attarder; et 3) peuvent retirer de l'utilisation des résultats de recherche des avantages qui dépassent les coûts qu'elle comporte. En d'autres mots, il doit y avoir un bénéfice à cet exercice. Or, ce n'est pas toujours le cas puisque la transformation des résultats de recherche en actions opérationnalisées dans un plan d'intervention est un exercice exigeant. Néanmoins, le portrait n'est pas aussi sombre qu'il n'y paraît de prime abord.

À mon avis, deux avenues peuvent être empruntées pour poursuivre le rapprochement entre la recherche et l'intervention. La première consiste à distinguer les types de connaissances en fonction de leur utilité pour la pratique. La seconde passe par une augmentation de la circularité des échanges entre la recherche et l'intervention.

À la suite de leur examen des écrits sur l'utilisation des connaissances, Landry et al. (2008) établissent une distinction entre les connaissances d'ordre conceptuel, instrumental ou symbolique. Les premières fournissent un cadre de réflexion et d'analyse. Les secondes établissent des repères pour apporter des solutions ou des réponses à des problèmes concrets. Les connaissances symboliques sont utilisées à des fins politiques ou stratégiques pour légitimer les prises de décision. Faisant référence spécifiquement à la réalité de l'intervention sociale, O'Hare (2009) propose une typologie des connaissances en mentionnant que, pour structurer leurs actions, les intervenantes sociales doivent prendre appui sur des croyances et des connaissances relatives à trois sujets : 1) le comportement humain; 2) les processus de changement; et 3) les habiletés, les techniques et les stratégies adéquates pour guider les processus de changement.

Ces typologies mettent en évidence qu'il est nécessaire de miser sur différentes connaissances pour établir les fondements de l'intervention. Il n'est pas suffisant d'avoir accès à des données instrumentales qui distinguent ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans un contexte particulier, il faut posséder également des connaissances conceptuelles pour analyser les situations et se référer à des théories explicatives du comportement humain pour cerner la logique interne des modalités d'intervention qui sont efficaces. Les connaissances conceptuelles et les théories sur les processus de changement, qui sont généralement associées à la recherche fondamentale, sont plus facilement accessibles en raison de leur caractère générique. Il s'agit d'ailleurs des connaissances qui sont le plus souvent abordées dans les programmes de formation. Les recherches sur des problèmes sociaux comme la maltraitance, la violence, le deuil, les dépendances, le désengagement au sein des communautés sont autant d'exemples de travaux qui débouchent sur la production

de connaissances conceptuelles. Selon Hemsley-Brown (2004), les connaissances conceptuelles répondent davantage aux préoccupations des chercheurs qu'à celles des gestionnaires et des intervenantes, car ceux-ci ont tendance à évaluer la pertinence de la recherche par sa capacité à résoudre des problèmes d'ordre fonctionnel; ils sont donc davantage intéressés par les connaissances instrumentales.

Ce dernier type de connaissances, qui répond au besoin de déterminer les habiletés, les techniques et les stratégies adéquates pour guider les processus de changement, correspond à la perspective de l'approche basée sur des données probantes. Bien qu'elles augmentent régulièrement – voir les travaux réalisés par des organismes comme Cochrane Collaboration (www.cochrane.org) et Campbell Collaboration (www.campbellcollaboration.org) –, ces connaissances demeurent néanmoins limitées en travail social (Fraser, 2004) et le réflexe de s'y référer n'est pas encore très développé (Shera et Dill, 2012). Même dans les milieux de formation, les modèles, les stratégies et les techniques d'intervention qui sont enseignés s'inspirent parfois davantage de la tradition en service social et de la sagesse de pratique que des données récentes issues de la recherche et de l'évaluation de programmes.

En conclusion

Il y a un besoin, voire une nécessité, de développer les connaissances sur les modalités d'intervention qui sont les plus pertinentes pour intervenir sur différents problèmes sociaux en fonction de contextes d'intervention particuliers. Mais le développement de ces connaissances ne doit pas être laissé à la seule initiative des chercheurs; il doit se faire dans une dynamique de collaboration basée sur un partage des expertises entre les intervenantes, les usagers et les chercheurs. Les premières peuvent contribuer à partir de leurs analyses et de leurs réflexions sur les processus et les effets des interventions. Les usagers sont en mesure de fournir un apport majeur en exprimant leur appréciation des services qui leur sont offerts. Pour leur part, les chercheurs peuvent établir les balises méthodologiques pour assurer un examen rigoureux et systématique des interventions et faciliter la prise en compte d'effets prévus au départ.

Dans cet exercice de développement des connaissances, il faut que le partenariat entre les chercheurs et les acteurs des milieux de pratique dépasse la consultation et qu'il se traduise par une véritable collaboration entre ces deux univers (McLaughlin, 2006). Cette collaboration doit reconnaître l'apport spécifique de l'un et l'autre car, dans la tradition du service social, avec son accent sur le respect du client et le développement de relations égalitaires, il est nécessaire que les données probantes proviennent de sources multiples : recherche traditionnelle, études de cas, rapports d'intervention, réflexions cliniques, appréciation des usagers, etc. (Mazza, 2008).

Dans le contexte actuel, les travailleurs sociaux ne peuvent plus se permettre de se définir seulement comme des professionnels compétents qui agissent de façon éthique, responsable et engagée. Ils doivent soutenir le développement de connaissances sur lesquelles ils pourront s'appuyer pour justifier la pertinence de leurs actions. Cette attitude implique la maîtrise de compétences minimales pour interroger la valeur des résultats de recherche qui leur sont transmis et pour s'engager activement dans des activités de recherche sur leurs pratiques (Dominelli, 2009). Mais elle exige également la mise en place de conditions organisationnelles qui facilitent la participation au développement des connaissances et favorisent le transfert et la mobilisation des résultats de la recherche. Il s'agit d'une avenue incontournable pour permettre au travail social de perpétuer la crédibilité clinique et scientifique acquise au fil de son histoire.

Daniel Turcotte, Ph. D., T.S.

Note

1 Pour alléger le texte, le féminin est utilisé comme représentant des deux genres, sans discrimination à l'égard des hommes et des femmes.

Références

- Chaffin, M., & Friedrich, B. (2004). Evidence-based treatments in child abuse and neglect, *Children and Youth Services Review*, 26, 1097–1113.
- Dominelli, L. (2009). Social work research: contested knowledge for practice. In R. Adams, L. Dominelli & M. Payne (sous la direction de). *Practising Social Work in a Complex World*: 240-255. Palgrave: Basingstoke.
- Fraser, M. W. (2004). Intervention research in social work: Recent advances and challenges. *Research on Social Work Practice*, 14, 210-222.
- Gambrill, E. (2011). Evidence-based practice and the ethics of discretion, *Journal of Social Work*, 11 (1), 26-48.
- Gitterman, A., & Knight, C. (2013). Evidence-Guided Practice: Integrating the Science and Art of Social Work, *Families in Society*, 94 (2), 70-78.
- Gray, J. A. M. (2001). *Evidence-based health care: How to make health policy and management decisions*. New York: Churchill Livingstone.
- Hemsley-Brown, J. (2004). Facilitating research utilisation: A cross-sector review of research evidence, *The International Journal of Public Sector Management*, 17 (6), 534-552.
- Landry, R., Becheikh, N., Amara, N., Ziam, S., Idrissi, O., et Castonguay, Y. (2008). *La recherche, comment s'y retrouver? Revue systématique des écrits sur le transfert des connaissances en éducation*. Gouvernement du Québec : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Larrivée, M. C, Hamelin-Brabant, L., & Lessard, G. (2012). Knowledge translation in the field of violence against women and children: An assessment of the state of knowledge, *Children and Youth Services Review*, 34, 2381-2391.
- Mazza, N. (2008). Twenty years of scholarship in the Journal of Poetry Therapy: the collected abstracts, *Journal of Poetry Therapy*, 21 (2), 63–133.
- McCoyd, J. L. M., Johnson, Y. M., Munch, S., & LaSala, M. (2009). Quantocentric culture : Ramifications for social work education, *Social Work Education: The International Journal*, 28 (8), 811–27.
- McLaughlin, H. (2006). Involving young service users as coresearchers: possibilities, benefits and costs, *British Journal of Social Work*, 36, 1395–1410.
- Nevo, I., & Slonim-Nevo, V. (2011). The Myth of Evidence-Based Practice: Towards Evidence-Informed Practice, *British Journal of Social Work*, 41, 1176-1197.
- O'Hare, T. (2009). *Essential skills of social work practice: assessment, intervention, evaluation*. Chicago: Lyceum Books.
- Petr, C. G., & Walter, U. M. (2009). Evidence-based practice: A critical reflection, *European Journal of Social Work*, 12 (2), 221-32.
- Pignotti, M., & Thyer, B. A. (2009). Use of novel unsupported and empirically supported therapies by licensed clinical social workers: An exploratory study, *Social Work Research*, 33, 5–17.
- Rubin, A., et Rosenblatt, A. (1984). *Recueil de textes inédits sur l'utilisation de la recherche en service social*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Shera, W., & Dill, K. (2012). Promoting Evidence-Informed Practice in Child Welfare in Ontario: Progress, Challenges and Future Directions, *Research on Social Work Practice*, 22 (2), 204-213.
- Yunong, H., & Fengzhi, M. (2009). A reflection on reasons, preconditions, and effects of implementing evidence-based practice in social work, *Social Work*, 54 (2), 177-181.